

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

GAZETTE DES FAMILLES

CANADIENNES ET ACADIENNES.

JOURNAL RELIGIEUX, AGRICOLE ET D'ECONOMIE DOMESTIQUE.

Vol. 3. Québec, 14 Septembre, 1872. No. 23.

RÉDACTEUR-PROPRIÉTAIRE: L'ABBÉ N. A. LECLERC.

SOMMAIRE.

Dixième entretien sur la famille—Le Dr. Tremblay—Chronique: Le père de la société de la croix—Chronique: Mgr. Demers, ses missions—Emigration—Faits divers—Feuilleton: La Cloche du Père Trinquet—Annonces.

Dixième entretien sur la Famille.

L'HOMME, LA FEMME ET LEURS DEVOIRS ENVERS LEURS ENFANTS.

Second devoir.—L'Instruction.

St. Louis avait donc conçu pour le péché une vive horreur, et toutes ses actions étaient autant d'exemples de vertu. Mais ce roi ne se contenta pas de travailler à sa propre satisfaction, et malgré les occupations multipliées qu'entraîne toujours l'administration d'un vaste royaume, il réunissait, tous les soirs, ses enfants autour de lui; et là, dans un entretien familial, il leur faisait rendre compte de la manière dont ils avaient passé la journée; et le plus souvent, après cette intéressante occupation, il ajoutait: "C'est ainsi que ma vénérable mère en agissait à mon égard."

Voici quelques-uns des avis salutaires qu'il donnait, surtout à l'aîné de ses fils: "Mon enfant, la

première chose que je vous recommande, c'est d'aimer Dieu par dessus toutes choses, car, sur la terre, l'homme qui n'a pas dans l'âme l'amour de Dieu, se trouve dans l'impossibilité d'être heureux. Mon fils, soyez dans l'heureuse disposition de souffrir toute sorte de tourments, plutôt que de commettre un seul péché mortel. Soyez humble dans la prospérité et résigné dans l'adversité; assistez très-assiduellement aux offices de l'église, approchez-vous souvent et dignement des sacrements, soyez exacts à entendre la parole de Dieu, et plus encore à la mettre en pratique. Respectez toujours les pasteurs de l'Eglise, et soumettez-vous humblement à tous leurs ordres. Ayez constamment une vive et sainte horreur de la compagnie des méchants. Ne vous entretenez jamais qu'avec des personnes vertueuses, sages, prudentes et honorables. Ne permettez jamais qu'on tienne, en votre présence, aucun discours qui soit capable de blesser le respect qui est dû à Dieu, à la religion, à la réputation du prochain, ainsi qu'à l'honnêteté. Gardez la plus stricte justice à l'égard de tout le monde, et ne faites jamais acception de personne. Soyez bon, doux, équitable envers tous vos serviteurs etc. Mon fils bien-aimé, je vous donne de tout mon cœur, toutes les bénédictions qu'un père peut donner à son enfant tendrement chéri, et je prie avec de vives instances l'adorable Trinité de vous préserver de tout malheur et surtout du plus affreux, celui de mourir dans l'état du péché mortel, afin que nous puissions nous retrouver un jour en présence de notre divin Sauveur, pour lui rendre grâces et hommages, pendant les siècles des siècles.

Pères et mères, vous conviendrez facilement que vous trouvez dans ces paroles si tendres, si touchantes et surtout si consolantes de St. Louis à son

filz, un parfait modèle des conseils que vous êtes appelés à donner vous mêmes à vos chers enfans. Mais, pour en obtenir les heureux résultats que vous devez en attendre, il faut y mettre le même intérêt que ce saint roi y mettait, et les appuyer de vos exemples.

Lisez encore, parents chrétiens, le trait suivant, et admirez de plus en plus, les excellents fruits que produit la bonne éducation, lorsqu'elle est donnée avec les conditions requises.

Tout le monde sait que 1830 fut pour la France une époque malheureusement peu favorable aux idées religieuses, et surtout, aux idées catholiques. Ce fut pendant ce temps de triste mémoire, qu'on abattait les croix, pour les profaner, qu'on dépouillait les églises, et qu'on se rendait coupable des plus abominables sacrilèges. Or, voici un fait très-remarquable qui, peu de temps après ces actes navrants pour tous les coups vraiment français et catholiques, se produisit à l'école Polytechnique. A la fin de l'année, un beau matin, au moment où les élèves se préparaient à subir les examens solennels, l'un d'entr'eux trouve par hasard, un chapelet dans une des salles de la maison. Comme ce pauvre jeune homme était, ainsi que la plupart de ses camarades, étranger aux pratiques religieuses ; et comme à ses yeux, la récitation du chapelet était la marque certaine d'un esprit retréci, d'un petit génie, il crut pouvoir tirer le meilleur parti de sa trouvaille, pour rendre à jamais ridicule celui qui avait perdu cet objet. Après s'être dit que celui qui était capable d'une semblable superstition devait être le dernier de tous les élèves, il prend ce qu'il croit être le moyen de venger, d'une manière éclatante, l'injure faite à la noble institution à

laquelle il a l'honneur d'appartenir. Notre jeune étourdi fait part de son dessein à tous ceux de ses compagnons qu'il sait partager ses idées ; et il jubile, à l'avenir, du triomphe de sa cause. Enfin, le jour des examens est arrivé ; et voilà toute cette jeunesse studieuse qui se prépare à exhiber ses talents et sa science, en présence des premiers dignitaires de l'armée, à la tête desquels se trouve un brave maréchal, noble débris d'une époque glorieuse. Quand les prix et les distinctions furent accordés, le président de la docte assemblée donna le signal du départ. Mais, comme le mot d'ordre était donné et que presque tous les élèves étaient dans le secret, personne ne bougea ; et aussitôt notre jeune esprit fort, tenant d'une main le susdit chapelet, s'avance et va le suspendre à la branche d'un arbre qui était dans la cour ; et mettant une main sur le pommeau de son épée, et de l'autre montrant le chapelet, il s'écrie avec un sourire ironique : A qui le chapelet ? et par cette attitude, il semble défier le jeune téméraire qui oserait le réclamer. Mais, à peine a-t-il porté ce défi, qu'un jeune homme sort des rangs et s'avance vers l'arbre, en s'écriant : cet objet si digne de vénération m'appartient, il y a quinze jours que je l'ai perdu, et je le regrettais beaucoup, car je le tiens de ma mère qui me l'a remis au moment où je partis pour Paris ; et je remercie bien sincèrement celui qui a bien voulu le recueillir. Or, celui qui parle ici, est précisément celui qui dans la lutte scientifique qui vient d'avoir lieu, a remporté sur tous ses camarades, le triomphe le plus complet et le plus éclatant. Mais, à peine a-t-il repris son chapelet, qu'évoquant le complot qui a donné lieu à cette manifestation, il se tourne vers ses maîtres

et ses examinateurs, et dit avec une fermeté qui attire tous les regards, et surtout ceux du vieux maréchal et de son état-major. "Messieurs, je viens de recevoir, à l'instant même, vos félicitations, sur le succès de mon examen; mais, si, à votre point de vue, réciter son chapelet est indigne d'un militaire, je vous prie de vouloir bien les retirer; car je ne rougirai jamais d'une pratique de piété que je tiens de la religion catholique, et de ma tendre mère." *Bravo !! bravo !!* s'écrie-t-on de toutes parts, et alors une salve d'applaudissements part de toutes les parties de l'assemblée, et le vieux maréchal s'avance vers ce digne jeune homme, et lui prenant la main, qu'il serre affectueusement, il lui dit du ton le plus solennel: "Jeune homme, conservez toujours ce cœur magnanime, que vous venez de nous montrer; soyez aussi ferme pour la défense de votre patrie, que vous venez de l'être pour votre religion. Je vous félicite de toutes les forces de mon âme!" Et à ce moment de nouveaux applaudissements éclatent dans toute l'assemblée. Admirons dans ce trait sublime, le noble courage du jeune homme qui en est le héros, et les fruits précieux de l'excellente éducation qu'il avait reçue de sa pieuse mère; et que tous les parents apprennent à leurs enfants à se montrer chrétiens dévoués dans toutes les circonstances où ils seront appelés à confesser leur foi.

(A continuer.)

LE DR. TREMBLAY

Si un étranger arrivait tout à coup dans la paroisse de St. Roch des Aulnets, il ne pourrait se défendre d'être saisi d'un profond étonnement, à la vue de toute

sa population dans la consternation et les larmes ; et s'il se hasardait à demander au premier venu la cause d'une douleur si universelle ; à coup sûr ; il ne pourrait recevoir d'autre réponse que celle-ci : " nous avons perdu un véritable homme de bien, un ami de toutes nos familles, un père qui mettait sa science, ses connaissances, son temps au service de chacun de nous ; enfin, c'est le Docteur Tremblay que la mort a ravi à la sincère affection de tous. Si vous l'eussiez connu comme nous, vous comprendriez que nous avons fait une perte irréparable, et que nos larmes ne peuvent être trop abondantes." Oui, le Dr. Tremblay était tout cela, et il suffit de signaler trois circonstances de sa vie, pour démontrer qu'il était digne de l'affection de tous ses co-paroissiens, et qu'il méritait à un haut degré leur estime, leur sympathie et même leur respect. 1o. Pendant vingt-six ans et plus, le Docteur a touché l'harmonium de l'église, a exercé des chœurs de chantres et de musiciens, sans jamais exiger un sou de rétribution. 2o. Pendant le même espace de temps, il a donné tous ses soins aux pauvres de la paroisse, et leur a toujours témoigné autant et plus de dévouement qu'à ceux qui pouvaient le mieux rétribuer ses services professionnels. 3o. Il est inouï que cet habile médecin ait employé des moyens coercitifs pour se faire payer par ses patients. Maintenant, pourquoi ce profond respect que chacun professait pour un homme qui avait des rapports si familiers avec tous, et qui se mettait en quelque sorte sur un pied d'égalité avec les plus nécessiteux. Le secret de ce respect, le voici : le Dr. Tremblay se distinguait entre tous ses co-paroissiens, par la pratique fidèle de tous ses devoirs religieux ; il était, dans toute la force du terme, un fervent chrétien qui mettait toute sa gloire à encourager toutes les bonnes œuvres, et à seconder les vues de son respectable pasteur, dont il ne parlait jamais qu'avec la plus profonde vénération.

Aussi sa droiture, sa franchise, sa piété sincère, et les bons exemples qu'il donnait dans toutes les circonstances, ont produit les plus heureux résultats pour le bien ; et cette paroisse ne verra jamais d'un bon œil un médecin qui, tout en voulant remplacer le Dr. Tremblay, ne voudrait pas suivre ses traces, dans la voie des bonnes œuvres.

Le Dr. Tremblay était le véritable ami de son curé, le Révd. M. Têtu, qui ne peut tarir en éloges, chaque fois qu'il parle du regretté défunt. Il nous disait à nous-même, pour nous prouver combien lui et ses paroissiens avaient raison de verser des larmes amères : " Mon Docteur était dans le monde, tout ce qu'est son frère, le curé de Beauport, dans le sacerdoce ; aussi pieux, aussi homme de bien, aussi dévoué aux intérêts de la religion, etc."

Aussi, nous pourrions dire à sa respectable famille, pour la consoler : celui que vous pleurez, quoique descendu dans la tombe, n'est pas mort ; il vit dans les œuvres excellentes qu'il a répandues tout autour de lui ; il vit dans le souvenir de tous ceux qui ont eu l'avantage de le connaître ; il vit surtout dans le séjour de la gloire, pour vous y protéger, et faire descendre sur vous les plus abondantes bénédictions.

C'est le 21 du mois dernier, que les restes du Dr. Tremblay ont été inhumés dans le caveau de l'église de St. Roch, au milieu d'un concours extraordinaire venu de toutes les extrémités de la paroisse ainsi que des paroisses environnantes. Plusieurs prêtres ont aussi honoré sa sépulture de leur présence.

CHRONIQUE.

LE PÈRE DE LA SOCIÉTÉ DE LA CROIX.

(Suite et fin.)

M. Quertier n'a jamais rien écrit ; et nous en éprouvons un profond regret, car plusieurs de ses sermons étaient de la plus sublime éloquence, et

auraient pu servir de véritables modèles, dans le genre. Parmi ces admirables discours, ceux surtout auxquels la postérité avait droit, nous pouvons citer ceux qui lui ont fait remporter de si étonnantes victoires, dans ses terribles combats en faveur de la tempérance, celui qu'il prononça à la bénédiction de la première pierre de l'église de Sainte-Anne; ceux encore sur des saints, saint Louis de Gonzague, l'Enfant-Prodigue et les trois pains de l'Évangile. Tant que ses forces le lui permirent, tous les ans, à la fête patronale du collège de Ste. Anne, il faisait le sermon de circonstance. Tous les élèves qui étaient alors ses auditeurs n'oublieront jamais l'effet prodigieux qu'il produisait sur tous et combien abondantes étaient les larmes qui jaillissaient de toutes les paupières, quand après avoir attentivement considéré cette figure enluminee et inspirée, on l'entendait, d'une voix profondément émue, faire cette apostrophe : "Louis, Louis, du sein de la gloire où tu goûtes l'abondance des éternelles félicités, jette un regard de tendresse sur tes jeunes frères de la terre ; ne permets pas qu'un seul d'entr'eux périsse." Puis descendant son regard enflammé sur son auditoire, il s'écriait : "non, non, pas un de vous ne périra, votre patron est trop puissant, vos maîtres sont trop vigilants, vos cœurs sont trop bien faits, votre foi trop vive."

Disons un mot des commentaires que lui inspiraient ces paroles de l'Esprit-Saint : " Amice, commanda mihi tres panes " " Mon ami, prête moi trois pains. " " Quels sont ces trois pains, demandait-il aussitôt, avec vivacité ? Ce sont le pain matériel, le pain intellectuel, le pain spirituel. Le pain matériel ou qui nourrit vos corps, ce sont vos parents qui vous le donne ; le pain intellectuel,

ou celui qui développe ou agrandit votre intelligence, vous le recevez de vos professeurs ; enfin, le pain spirituel, celui qui fortifie vos âmes et vous prépare à la vie éternelle, c'est Jésus lui-même qui vous le donne, dans l'adorable Eucharistie. Fils de cultivateurs qu'il est grand, qu'il est sublime et enviable, le rôle que vos pères jouent dans la société ! Y avez-vous jamais pensé ; ce sont eux qui préparent le pain matériel que Dieu bénit et change en pain spirituel, en ce pain que l'on appelle la nourriture des esprits célestes, pain dont vos chers directeurs, vous ont appris à connaître toute la sainteté ! O cultivateur, chéris, respecte ton état ; c'est le premier entre tous, après le sacerdoce !

M. Quartier éprouvait un plaisir indicible à réunir chez lui, pendant les vacances, grand nombre d'écoliers.

Comme l'édification de ses jeunes amis, comme il les appelait, l'emportait toujours sur le désir qu'il avait de les bien amuser, chaque année, à cette époque, il chantait une grande messe pour eux, et leur adressait alors quelques mots d'édification. Dans une de ces belles circonstances, il mit en présence l'écolier vigilant et l'écolier paresseux. Il compara le premier à une de ces cascades qui s'échappent du flanc d'une montagne, qui donne une eau pure, limpide, rafraîchissante et qui porte le bien-être dans les entrailles de celui qui la boit. Il invita le paresseux à se rendre sur le bord d'un marais, d'un étang d'eau croupie. "Remue cette eau, dit-il, si tu en as le courage ? Une odeur infecte s'en exhale, des animaux immondes, des milliers d'insectes y gronnent. Si tu en bois, elle t'empoisonnera. Voilà ton image ! Ecoute encore,

paresseux : Il y a dans l'Écriture Sainte des remèdes pour tous les mauvais penchants ; mais pour toi, elle ne peut en trouver d'autres, que de t'envoyer apprendre ton devoir d'un vil insecte : “Vade ad formicam, piger.” “Paresseux, va à la fourmie.”

Que de choses admirables encore, nous aurions à citer des sermons de M. Quertier ; mais, pour remplir un devoir qui nous serait pourtant si cher, il nous faudrait tout un gros volume, et un temps qui nous manque.

Mgr l'Archevêque, est venu verser une larme, sur la tombe de son prêtre, l'apôtre de la tempérance, et dans une courte, mais éloquente allocution, il a tracé le portrait le plus fidèle de cette grande figure, de ce grand bienfaiteur de son pays. Il nous l'a montré parcourant les paroisses du diocèse armé de la croix de tempérance, animé de cette foi vive qui opère des prodiges et qui fait les saints. Il a pressé les paroissiens de Saint-Denys, et dans leurs personnes, tous les fidèles qui lui sont confiés, à garder un précieux souvenir de l'apôtre et de son œuvre.

Un nombre considérable de prêtres environnaient la précieuse dépouille du vénérable défunt, et témoignaient, dans un profond recueillement, tout le respect qu'ils conservaient pour sa mémoire.

Des fidèles en foule étaient accourus, pour rendre hommage à la croix, et témoigner leur reconnaissance à celui qui leur avait fait un legs si précieux.

Il y a trente neuf ans, M. Quertier qui était bien pauvre alors, comme toujours, dit à M. Pinchand, fondateur du collège de Ste. Anne : Monsieur, je n'ai que mes livres, et ils seront pour la maison que vous venez d'élever à la gloire de votre pays, et il

n'a jamais changé depuis, cette disposition testamentaire.

Quant aux quelques effets qui lui restent aujourd'hui, les pauvres et sa chère paroisse de St. Denys héritent de tout.

Un mot encore, et nous avons fini. L'peuple Canadien, tu as religieusement conservé le souvenir des Laval, des St. Ollier, des Plessis; cette mémoire du cœur a été ton salut, elle t'a sauvé de bien des naufrages. Garde aussi le souvenir de l'apôtre de la croix. Garde lui aussi une reconnaissance qui égale au moins celle que tu dois à tes plus grands bienfaiteurs. Porte à sa mémoire, le plus grand respect, vénère son œuvre comme un dépôt sacré, et n'oublie jamais qu'à la tempérance est attaché ton salut. L'intempérance est ton ennemi, le plus redoutable et celui qui causera ta ruine, si tu abaisses le pavillon devant lui.

La tombe de M. Quartier repose à l'ombre de la croix de tempérance; c'est un gage de la résurrection glorieuse.

CHRONIQUE.

MGR. DEMERS. — SES MISSIONS.

(Suite.)

Pendant que Mgr. Blanchet évêque de Drasa, après avoir reçu, en 1845, la consécration épiscopale à Montréal, voyageait en Europe, M. Demers s'occupait à lui préparer une cathédrale; comme il nous l'apprend dans une lettre adressée à un prêtre de Québec. Voici quelques extraits de cette lettre:

Mon cher Monsieur, encore une année de passée dans la Colombie. Combien m'en reste-t-il encore à y demeurer ? Je n'en sais rien ; mais, ce que je sais bien, c'est qu'ici les années passent comme des jours. On peut y devenir vieux, en se croyant toujours jeune ; ce qui, à mon idée, ne laisse pas d'avoir un certain avantage. Déjà sept hivers se sont écoulés, et il me semble n'être arrivé que d'hier. Tout ce que j'ai quitté de l'autre côté des Montagnes Rocheuses, est encore tout frais à ma mémoire ; il me semble souvent être au séminaire, au milieu de vous, jouissant de votre société, prenant part à votre conversation ; je vous vois même rire, en entendant les histoires que je vous débite. Mais, voilà un assez drôle de début, allez vous dire. Allons ; point de reproche : pardonnez à mon pauvre cœur qui a tant de plaisir de se trouver en Canada.

Je bâtis ici une église de 60 pieds de long sur 30 de large, sur un solage de 6 pieds de hauteur, avec des chapelles latérales, corniches, fenêtres gothiques, etc. On prétend que lorsqu'elle sera terminée, elle sera un ornement pour notre ville naissante et que notre nouvel évêque ne dédaignera pas de l'accepter pour sa cathédrale.

Je me bâtis en même temps une petite maison ; car jusqu'à présent, j'ai logé dans une qui ne nous appartient point, et pour laquelle, il m'a fallu payer 10 piastres par mois de loyer. Ici, les ouvriers demandent deux ou trois piastres par jour ; mais, il ne faut pas leur en faire de reproche, car ils sont obligés de payer les choses nécessaires à la vie, plus du double de ce qu'elles valent en Canada, etc.

M. Demers bâtissait, en même temps, à Wallamette une église, un presbytère et une chapelle

pour une communauté de religieuses. Au fort Vancouver, une chapelle et une maison presbytérale étaient aussi en construction.

Notre missionnaire savait donc se multiplier, et il fallait qu'il eut une confiance illimitée en la Divine Providence, pour se charger d'autant de constructions, lorsque sa bourse était vide. D'ailleurs voici un aveu de Mgr. Blanchet qui en dira plus que tout le reste : La Colombie doit presque toutes ses églises et chapelles à Mgr. Demers. Mainte et mainte fois, je l'ai vu à l'œuvre avec un zèle à toute épreuve, quand souvent, il n'avait pas même un sou dans sa poche, pour payer ses dépenses. Quand on lui demandait comment il espérait payer les dettes qu'il contractait, il répondait : "c'est pour la gloire de Dieu que je travaille, c'est lui qui paiera." Et ce Dieu si bon ne lui a jamais fait défaut, il a toujours payé en honnête débiteur.

Quand on dit : M. Demers a bâti telle ou telle église, il faut bien s'entendre. Ces paroles ne signifient pas qu'il a contracté avec un ouvrier pour élever et construire un édifice ; non, car M. Demers était toujours à la tête de ceux qu'il employait, et il était toujours le premier à l'œuvre, soit comme charpentier, maçon, menuisier, architecte, etc. Oui, il était tout cela, et de plus forgeron, orfèvre et relieur. Et pour toutes ces branches de la mécanique, quels avaient été ses précepteurs ? Il n'en avait eu qu'un seul, et c'était lui-même. Sa montre n'a jamais pénétré dans d'autre atelier que le sien, et, lui fallait-il un ressort, son canif lui suffisait, et en quelques minutes tout était réparé. L'adresse et les ressources de notre missionnaire étonnaient tous ceux qui le voyaient à l'œuvre ; les sauvages

surtout le considéraient comme l'héritier du génie du Grand Maître, et le surnommaient *le ven-anné de l'esprit d'en haut*.

M. Demers a laissé ici, en Canada, des preuves de son talent pour la relieure. Le Révd. M. Bernard, aujourd'hui curé de Ste. Justine, a eu à son usage, pendant tout son cours d'étude des dictionnaires reliés par lui. Il est encore facile de voir aujourd'hui dans la bibliothèque du Révd. M. Méthot du séminaire, un bréviaire qui lui a été légué par son oncle, le Révd. M. Benjamin Desrochers, et qui a aussi été relié par le même.

Notre apôtre était aussi arpenteur, et à lui voir lever des plans, tirer des lignes, on eut dit qu'il avait consacré plusieurs années de sa vie à étudier le génie civil.

Quant à ses connaissances sur l'architecture, elles ne pouvaient être surpassées que par celles de M. le Grand Vicaire Jérôme Demers; de plus, il savait renverser toutes les difficultés dans la pratique.

Qu'on joigne à toutes ces aptitudes, la facilité étonnante qu'il avait pour apprendre les idiômes les plus difficiles, et on sera forcé d'avouer que c'était une âme d'étude, un génie que le Seigneur avait façonné, et préparé tout exprès pour l'étonnante mission qu'il avait à lui confier.

Parmi les nombreux souvenirs qu'il a laissés à ses chers sauvages, se trouvent un grand nombre de crucifix qu'il avait faits de ses propres mains.

M. Demers disait un jour à quelqu'un qui s'étonnait de ses succès dans tous les genres: Mon cher ami, il n'y a rien d'impossible à l'homme, qui sait mettre sa confiance en Dieu. Quant à moi, quand une chose me paraît nécessaire, et que je rencontre

des obstacles insurmontables à son exécution, je dis avec confiance : mon Dieu, faites cela vous même ; et aussitôt la chose devient facile. Avec une foi aussi vive, il aurait pu transporter les montagnes, si cela avait été nécessaire à la gloire de Dieu.

(à continuer.)

EMIGRATION.

CAUSERIE.

Le curé et ses habitants.

[Suite.]

M. le curé.—Mes amis, je voudrais apprendre de vous, quelles sont les autres raisons de l'émigration, car vivant au milieu de ceux qui sont atteints de cette triste et déplorable maladie, vous devez savoir quelles en sont les causes.

Un habitant.—Moi, je vois que la fierté est une raison qui en fait partir un grand nombre pour les Etats.

Les autres habitants.—Nous pensons tous de même. La fierté est une plaie qui fait souffrir tout le corps, et quand une fois elle est entrée dans l'esprit de quelqu'un, elle est aussi incurable que la lèpre.

M. le curé.—Oui, vous avez parfaitement raison ; la fierté, l'amour du luxe fait faire les plus grandes extravagances, et pousse un grand nombre de nos compatriotes hors de leur pays.

Mais, pour bien comprendre jusqu'à quel point le luxe influe sur l'émigration, il faut le considérer sous deux points de vue différents. Le luxe pousse à l'étranger, premièrement, en ruinant nos familles,

et en les forçant de vendre l'héritage de leurs ancêtres ; en second lieu, en laissant croire que là-bas, on gagnera beaucoup d'argent, et que l'on pourra étaler des habits somptueux, de magnifiques voitures, etc.

Quand je vous dis que le luxe a ruiné un grand nombre de familles, êtes vous étonnés de m'entendre, et doutez vous de mon avancé ?

Les habitants.—Ah ! non, monsieur le curé, au contraire, vous dites là une vérité qui saute aux yeux de tout le monde.

M. le curé.—Nous sommes donc d'accord, et il ne nous reste plus qu'à appuyer ce que nous avouons tous.

Avant d'aller plus loin, puisque nous sommes sur un sujet aussi important, permettez moi de vous dire un mot du luxe sous le point de vue religieux, afin de vous en faire concevoir toute l'horreur qu'il doit inspirer. Le luxe et l'amour des vaines parures est un véritable fléau plus à craindre que la peste et la guerre, un mal qui ne traîne à sa suite que des maux sans nombre. Voilà ce que l'expérience de tous les siècles nous a démontré. Quand l'amour du luxe et des vaines parures s'empare d'un peuple, la foi s'affaiblit chez lui, les bonnes mœurs disparaissent, les jalousies, l'ambition s'emparent de tous les cœurs, et causent les plus terribles désordres. Comment peut-il en être autrement, puisque suivant un savant religieux, le luxe c'est l'orgueil qui s'agrandit, c'est la cupidité qui redouble, c'est le sensualisme qui s'accroît ; le luxe, c'est la maladie des âmes, qui les rend languissantes et y ruine les principes des vertus évangéliques. Le luxe est un gouffre semblable à la mort qui dévore, sans jamais dire : *c'est assez.*

Le luxe, c'est l'homme voulant se donner en spectacle, s'adorer lui-même, et voulant se faire adorer par les autres. Enfin, le luxe, c'est le conseiller de la coquetterie, de la prostitution, du vol, du meurtre et du suicide. Aussi, St. Paul appelle-t-il la vanité des parures *un corps de mort*, dont on fait une espèce d'idoles, que l'on embellit avec des rubans, des fleurs, des dentelles, des perles, des diamants, des aigrettes, des frisures, pour s'offrir aux regards et détourner ainsi la pensée de la pourriture et des vers dont bientôt il deviendra la pâture. Un savant de nos jours qui a sérieusement médité sur les terribles conséquences de l'amour des vaines parures, a dit : Les femmes et les filles qui se livrent au luxe sont aussi légères que les gaz dont elles se couvrent. Leurs cœurs se dessèchent et elles deviennent incapables d'aucune affection sérieuse, d'aucun noble sentiment. Elles arrivent comme nécessairement à négliger leurs devoirs de mères et de filles. Elles deviennent volages, coquettes ; et alors, adieu la paix de la famille, les occupations sérieuses, les exemples de vertus qui sont le plus bel ornement de la femme chrétienne.

Les habitants.—Mais, c'est terrible, tout ce que vous venez de dire, M. le curé, c'est à faire dresser les cheveux sur la tête.

M. le curé.—Pourtant, vous rencontrerez souvent des personnes graves, en apparence, qui vous diront sérieusement que le luxe et la vanité des vaines parures sont devenus nécessaires, dans notre état de société, et que d'ailleurs, c'est une affaire de goût dont chacun peut se passer la fantaisie.

Les habitants.—Peut-on traiter aussi légèrement une affaire aussi grave ?

M. le curé.—Oui, aussi grave, avez-vous raison ?

de dire, qu'on l'envisage au point de vue de l'éternité ou à celui du temps. Tenez, si vous voulez avoir une juste idée du luxe et de ses terribles conséquences, procurez vous un petit volume intitulé : *Essai sur le luxe et la vanité des parures* par M. le Grand Vicaire Mailloux, et lisez le attentivement.

Les habitants.—En effet, nous avons déjà entendu parler de ce petit livre, mais en mauvaise part ; on nous dit qu'il est trop sévère.

M. le curé.—Ceux qui raisonnent ainsi, ou ne l'ont pas lu, ou ne l'ont pas compris, ou sont tellement ennemis de la morale de l'évangile et du véritable esprit du christianisme, qu'ils sont prêts à les sacrifier aux commodités de la vie. Parmi les femmes surtout, vous en trouverez beaucoup qui croient avoir deux âmes, et qu'elles peuvent en donner une au monde, et laisser l'autre au bon Dieu. Mais quant à celles qui sont persuadées qu'elles n'ont qu'une seule âme, créée à l'image de Dieu, qu'elles ne peuvent servir deux maîtres, et qui se donnent la peine de réfléchir sur leurs fins dernières, elles trouveront dans le livre de M. Mailloux de très grandes vérités, et elles se conformeront à ses enseignements, dans la pratique. J'ai lu et relu ce précieux ouvrage, et chaque fois, je me suis dit : toutes nos familles devraient avoir cet excellent travail, et en faire le sujet de leurs plus sérieuses réflexions. Que celles qui recevront nos paroles le sourire sur les lèvres, prennent garde que leurs rires ne se changent en larmes, dans un avenir prochain ; car, chacun récolte ce qu'il sème, et celle qui sème la vanité, ne recueille que des fruits secs et amers.

Permettez, mes bons amis, en terminant l'entre-

tien d'aujourd'hui que je vous exprime toute ma crainte. Il arrivera au peuple canadien ce qui est arrivé à un fameux guerrier. Ce militaire avait été invincible, sur tous les champs de bataille, il avait remporté les plus brillantes victoires. Un jour, après un fait d'armes qui suffisait pour illustrer le plus vaillant capitaine, il revient à sa tente, s'endort, et pendant son sommeil, il devient la victime d'un tout petit insecte, dont la piqûre lui donna la mort.

Comme ce général, le peuple canadien a renversé tous les obstacles qu'il a rencontrés sur son chemin, il a vaincu ses ennemis du dedans et du dehors, il a remporté les plus glorieuses victoires ; mais aujourd'hui qu'il semble se reposer sur ses lauriers, et sur son aisance, il est à craindre qu'il ne tombe sous les coups d'un insecte, du luxe, dont le dard caché sous des fleurs contient un venin mortel.

Les habitants.—Votre précision nous effraie ; aussi, nous en ferons notre profit, soyez en sûr.

(à continuer.)

FAITS-DIVERS.

LES CANADIENS AUX ETATS UNIS.—Qu'on n'oublie pas qu'il y a plus de six cent mille canadiens aux Etats-Unis. Dans le seul état de Massachusetts, il y en a plus de 50 mille ; dans certains endroits, les émigrés sont tellement nombreux, qu'à eux seuls, ils pourraient former une ville. Voici quelques statistiques sur les populations canadiennes : Worcester, 3,200 canadiens ; Fall River, 5,700 ; Halyoke, 4,000 ; Southbridge, 3,000 ; Manchester, 4,200 ; Nashua, 2,500 ; Lowell, 3,700 ; Lawrence, 1,500 ; Webster, 2,300 ; Baltic, 3,200 ; Danielsonville, 2,200 ; Putnam, 2,100. Douze

villes dont la population canadienne réunie donne un total de 37,600 âmes; chiffres malheureux qui doivent nous faire réfléchir. Nous sommes 600,000 de la race canadienne aux Etats-Unis, et loin de nous rechercher comme alliés naturels, une grande partie de nos frères du pays nous traitent avec injustice et dédain. On a bien tort. Qui connaît l'avenir? Pourquoi ne pas chercher plutôt à se faire des amis, des alliés des canadiens émigrés. L'histoire se répète a-t-on dit quelque part; elle se répète pour nous. Nous voici en face du fanatisme de l'élément protestant, qui nous submerge. Les luttes mémorables que nos pères ont soutenues se répètent pour nous.

ABJURATION DU PROTESTANTISME.—Hier après midi une touchante et belle cérémonie avait lieu dans la chapelle du monastère des Dames Ursulines de cette ville: Dame Maria Anna Elizabetha Knight, épouse de William Lottinville, écuyer, de Lebanon City, Missouri, E.-U. abjurait entre les mains du Grand Vicaire Ol. Caron, l'erreur du protestantisme, pour embrasser la foi catholique. Omer Guillaume et Care Maria ses deux enfants, recevaient en même temps l'eau régénératrice du baptême.—(*Journal des Trois Rivières, du 15 Août.*)

STATISTIQUES.—*La généalogie de la population des Etats-Unis.*—La république des Etats-Unis, en 1790, comptait 13 Etats, 400,000 habitants et 820,000 milles carrés; en 1830, quand elle avait Andrew Jackson pour président, elle comptait 24 Etats, avec une population de 13,000,000 d'âmes et une étendue de 1,786,000 milles carrés. En 1860, sous M. Buchanan, elle possédait 33 Etats, avec une population de 31,600,000 âmes et une étendue de 2,963,000 milles carrés.

Les colons, qui, en 1776, défierent l'Angleterre et, en 1783, établirent leur indépendance, descendaient, sans mélange, des puritains qui s'étaient fixés dans la

Nouvelle-Angleterre, et des Cavaliers aventureux qui avaient colonisé la Virginie, la Caroline et Baltimore. Dans quelle proportion, d'après le recensement de 1870, les citoyens actuels des Etats-Unis descendent-ils des colons primitifs de race anglo-saxonne ?

En prenant des chiffres ronds, la population entière de l'Union est de 38,500,000 âmes, dans laquelle les gens de couleur, nègres, mulâtres, Indiens et Chinois figurent pour 5 millions. Laissant de côté cette catégorie, quels sont les éléments des 33 millions et demi dont se compose la population blanche ?

En voici, aussi exactement que possible le dénombrement : individus nés à l'étranger, 5,500,000 ; nés de père et mère étrangers, 9,740,000 ; nés de père étranger ou de mère étrangère, 1,160,000 ; total, 16,400,000. Par conséquent la moitié (16, 1/2 sur 33 1/2) sont de naissance étrangère ou nés d'étrangers. Mais cela ne donne pas encore d'une manière exacte et complète la proportion de l'élément étranger dans la population, puisqu'il faudrait faire entrer en ligne de compte les petits-fils et arrière-petits-fils d'étrangers, les descendants des français et des espagnols de la Floride et de la Louisiane, des irlandais qui ont émigré du Canada, etc.

FEUILLETON DE LA GAZETTE DES FAMILLES CANADIENNES.

LA CLOCHE DU PÈRE TRINQUET.

[Suite.]

X

LA RÉOLUTION MAGNANIME.

Tout ce jour-là, le père Trinquet demeura solitaire dans une chambre de l'auberge ; il n'osait même pas mettre le nez à la fenêtre de peur d'être reconnu et salué par un orchestre de sifflets. De temps à autre, il sentait le feu de la vengeance s'allumer dans son

cœur, contre le fameux Totonno, dit Erba, qu'il soupçonnait d'être l'auteur de sa situation. Mais ce n'était là qu'une bouffée de mauvaise humeur. La débonnaireté dont le père Trinquet était tout pétri reprenait le dessus, et il se débitait à lui-même des monologues dans le genre de celui-ci :—A quoi bon me fâcher ? Contre qui lancer mes foudres ? Contre quatre ou cinq de mes vieux amis. Ils m'ont joué une vilaine farce, une plaisanterie de mauvais goût, sans aucun sel ; c'est vrai ; mais enfin c'est un fait accompli. Qu'y faire ? Faut-il me brouiller avec tout l'univers, et compromettre même mes intérêts ? Et puis, à Orange on est ainsi bâti, on n'a pas l'air de s'en apercevoir, les choses tombent bientôt dans l'oubli... Le meilleur pour moi est donc de rentrer à la maison en toute franchise, avec un air dégagé, comme si rien n'était... D'un autre côté, que diront les compères du Lion-d'Or ? J'en suis sûr, ils m'attendent et ils auront mis par leurs bavardages tout le pays en émoi... Ah ! tas de coquins, vous m'avez mis dedans ; nous verrons qui aura le dernier mot. Essayez de me revoir au milieu de vous..., deux paires de bœufs ne m'y traîneraient pas.

A travers ces flots d'éloquence, une belle pensée, d'abord vague et confuse, bientôt claire et lumineuse, se fit jour dans l'esprit du père Trinquet.—Et si j'opérais une diversion, se disait-il ? Et si j'en faisais une des miennes, de manière à les laisser bouche béante, stupéfaits, abasourdis... ? Si j'arrivais à Orange portant avec moi une cloche..., une cloche belle et sonore..., une cloche comme on n'en a jamais vu ni entendu ?... Voilà un coup de théâtre ! Quel changement de décoration à vue ! quel succès ! quel triomphe !...

Plus il songeait à son idée et plus il la trouvait ravissante, merveilleuse, sublime ; il y absorbait toute son âme et toutes ses facultés.—Oui, faisons une cloche, disait-il avec emphase, après quelques minutes

de recueilliement, nous seuls, de nos propres deniers sans que personne y mette la main et donne seulement un liard ! Ce serait ma cloche, la cloche du père Trinquet. Parbleu ! il faudra bien finir par me donner raison et par baisser le caquet... Quelle surprise ! Jo la porte nuitamment, bien voilée, à la sourdine...

(à continuer.)

Compagnie d'assurance mutuelle contre le feu de Stanstead et Sherbrooke, capital \$415,519.50.

Tous les cultivateurs devraient s'assurer à cette compagnie, établie en 1835, parcequ'elle est la plus prospère de toutes celles établies en Canada, et que la manière sûre et soignée dont ses affaires sont conduites, lui permet d'assurer aux taux les plus réduits. En effet, assurer des bâties de la valeur de \$1,000 pour \$2.50 à \$4.00, c'est bien le plus bas prix qui puisse être exigé ; de même, ne payer que \$6.00 pour un magasin de la valeur de \$1,000, c'est à décider les plus indifférents à leurs intérêts.

Le tableau suivant démontre que cette Compagnie ne peut être plus prospère, puisque ses affaires se sont plus que doublées, dans l'espace de sept ans, tandis que ses pertes sont très restreintes.


Années.	Police en force.	Propriété couverte.	Billets de prime.	Pertes.
1866	2841	2,487,034.29	182,978.03	6231.63
1867	3195	2,837,148.10	208,823.91	7624.50
1868	4079	3,700,318.93	273,864.26	19764.55
1869	4639	4,137,121.93	307,262.98	14585.38
1870	5126	4,503,572.00	343,479.06	13599.40
1871	5605	5,130,347.00	380,603.49	7986.30
1872-6m.	5860	5,484,850.00	415,519.50	2366.68

Officiers : Hon. EDWARD HALE, M. C. L., Président.

A. G. WOODWARD, Secrétaire.

Directeurs : Hon. Edward Hale, M. C. L. ; Hon. J. G., Robertson, Trés-Prvincial ; Col. B. T. Morris, Charles Allon, écr. ; G. K. Foster, directeur B. C. de l'Est ; A. A. Adams directeur B. O. de l'Est ; Geo. Pomboy, écr. ; A. W. Kendrick, écr. ; Eros Letourneau, écr.

L. I. BOIVIN, Agent pour New-Liverpool et les environs.



Province de Québec.

CHAMBRE DU PARLEMENT

Bills Privés.

Les personnes qui se proposent de s'adresser à la LEGISLATURE de la Province de Québec pour obtenir la passation de BILLS PRIVÉS ou LOCAUX, portant concession de privilèges exclusifs ou de pouvoirs de Corporation pour les fins commerciales ou autres, ou ayant pour but de régler des arpentages ou définir des limites, ou de faire toute chose qui aurait l'effet de compromettre les droits d'autres parties, sont par les présentes notifiées que, par les règles du Conseil Législatif et de l'Assemblée Législative respectivement (lesquelles règles sont publiées au long dans la "Gazette de Québec"), elles sont requises, d'en donner DEUX MOIS D'AVIS (spécifiant clairement et distinctement la nature et l'objet de la demande), dans la "Gazette Officielle de Québec," en anglais et en français, et aussi dans un journal anglais et dans un journal français, publiés dans le district concerné, et de remplir les formalités qui y sont mentionnées. Le premier et le dernier de tels avis devant être envoyés au Bureau des Bills Privés de chaque Chambre.

Toutes pétitions pour Bills Privés doivent être présentées dans les "trois premières semaines" de la session.

BOUCHER DE BOUCHERVILLE,
Greffier du Con. Lég.

G. M. MUIR,
Greffier de l'Ass. Lég.

Québec, 7 août 1872.

Imprimé par LEGER BROUSSEAU, Québec.